SAGLAM Faruk 7 Bd. Basile Barrelier 13014, Marseille

Marseille, le 07/10/2024

## OBJET: QUITTANCE DE LOYER - OCTOBRE 2024

Je soussigné Nawel Kherroubi, propriétaire du logement désigné ci-dessus, déclare avoir reçu de Monsieur SAGLAM Faruk la somme de six cent cinquante euros (650 euros), au titre du paiement du loyer et des charges pour la période de location du 01/10/2024 au 31/10/2024 et lui en donne quittance sous réserve de tous mes droits.

Détail du règlement Loyer : 550 euros

Provision pour charges: 100 euros

Total: 650 euros

Date du paiement (virement bancaire) : le 06/10/2024

Nawel KHERROUBI

SAGLAM Faruk 7 Bd. Basile Barrelier 13014, Marseille

Marseille, le 08/11/2024

## OBJET: QUITTANCE DE LOYER - NOVEMBRE 2024

Je soussigné Nawel Kherroubi, propriétaire du logement désigné ci-dessus, déclare avoir reçu de Monsieur SAGLAM Faruk la somme de six cent cinquante euros (650 euros), au titre du paiement du loyer et des charges pour la période de location du 01/11/2024 au 30/11/2024 et lui en donne quittance sous réserve de tous mes droits.

Détail du règlement Loyer : 550 euros

Provision pour charges: 100 euros

Total: 650 euros

Date du paiement (virement bancaire) : le 06/11/2024

Nawel KHERROUBI

SAGLAM Faruk 7 Bd. Basile Barrelier 13014, Marseille

Marseille, le 07/12/2024

## OBJET: QUITTANCE DE LOYER - DECEMBRE 2024

Je soussigné Nawel Kherroubi, propriétaire du logement désigné ci-dessus, déclare avoir reçu de Monsieur SAGLAM Faruk la somme de six cent cinquante euros (650 euros), au titre du paiement du loyer et des charges pour la période de location du 01/12/2024 au 31/12/2024 et lui en donne quittance sous réserve de tous mes droits.

Détail du règlement Loyer : 550 euros

Provision pour charges: 100 euros

Total: 650 euros

Date du paiement (virement bancaire) : le 06/12/2024

Nawel KHERROUBI